

POLITIQUE D'INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

Lorsque vous vous inscrivez à une activité avec places limitées, **il est important de tenir son engagement et d'être présents.**

Lorsqu'on ne se présente pas, **cela engendre des coûts pour La Barak et peut priver d'autres jeunes qui auraient souhaité participer de s'inscrire.**

C'est pourquoi **tous les jeunes qui s'inscrivent à une activité et qui ne se présentent pas, sans nous avoir averti au moins 24h à l'avance, ne pourront pas participer aux 2 activités suivantes. Cette politique s'applique au jugement de l'équipe d'animation de La Barak.**

UNE INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ + VOTRE ABSENCE SANS AVERTISSEMENT AU MOINS 24H À L'AVANCE = PAS LE DROIT DE PARTICIPER AUX 2 PROCHAINES ACTIVITÉS.

Nous mettons en place ces mesures afin de pouvoir continuer à vous offrir des activités et sorties gratuites ou à faible coût.

Merci de votre compréhension.